

Belgique - België

P.P.

Nandrin

9/2572

Périodique trimestriel
Numéro 78 - Été 2000



De Nimby à Nimey en passant par Banana : triste voyage ! Comment éviter le dialogue de sourds ?...

Que ceux parmi vous qui sont allergiques aux expressions d'origine anglaise tournent la page... Ou s'amuse à les convertir dans la langue de Molière. Essayez... Vous verrez comme c'est difficile ! Le sujet n'étant pas joyeux, autant lui ajouter une pincée d'humour...

Pour commencer, rappelons encore l'origine du curieux acronyme "Nimby". À vrai dire, il n'est pas tellement neuf. "Not In My Back-Yard", qui signifie "pas dans mon arrière-cour", est né il y a une quinzaine d'années pour qualifier l'émergence de prises de position musclées destinées à écarter de son voisinage l'arrivée de projets chargés de nuisances diverses.

Concernant l'effet Nimby, on voit généralement les gens le commenter de 3 manières. Résumons-les sommairement :

Certains y voient le signe de l'égoïsme croissant et de l'individualisme forcené de notre société. Seul compte le confort personnel. Adieu l'intérêt pour la chose publique (ou pour la vie professionnelle du voisin).

D'autres y voient la même chose, mais dans le sens contraire : Nimby serait provoqué par l'arrogance des promoteurs et investisseurs : d'abord l'argent, ensuite l'argent, enfin l'argent. L'impact du projet (et son éventuel coût pour la collectivité) ne fait pas partie du jeu. Ou si peu.

*Notre couverture : carrière du Soleil dans les années 20.
Remarque : en 1921, se constitue la société sous la raison sociale
Dethioux, Mouchette et Cie. Depuis la naissance de la carrière
jusqu'à nos jours, aucun propriétaire ne s'appelle Rorive.*

Troisième interprétation, à laquelle nous nous rallions : Nimby n'est pas neuf (il y a toujours eu des opposants à des projets immobiliers, industriels ou économiques). Par contre, l'organisation en *comités de quartier* ou autres *comités de vigilance* indique la montée d'une nouvelle forme d'opposition collective, plus organisée, plus locale, moins idéologique, moins politique ; et surtout, elle indique la volonté de prise en compte de *la qualité du cadre de vie*. Notion plutôt récente et qui ne portait même pas de nom voici vingt ans.

Alors, que faire... Faut-il en arriver à Banana ? C'est-à-dire "Build Absolutely Nothing Anywhere Near Anybody" ("ne construisez absolument rien près de qui que ce soit"). Dans ce cas, il faut mettre en place des ghettos industriels en rase campagne.

Il n'y a pas de recette miracle valable pour toutes les situations de crise d'implantation et de cohabitation. Tout simplement parce qu'il y a de bons et de mauvais projets, des cohabitations parfaitement viables et d'autres totalement inacceptables. Il existe par contre des conditions qui aideront à faire entre eux un tri plus équitable ou à aménager la cohabitation au mieux des intérêts de chacun. Cela demande un énorme travail de communication et de dialogue. Mais pas d'illusion toutefois sur la nécessaire négociation. Elle n'a de sens et de réelle valeur pour ceux qui la souhaitent que si elle *précède* la décision. Se présenter à une réunion de concertation avec un projet déjà ficelé consiste à ignorer ce principe.

Mais attendez, nous vous livrons le meilleur pour la fin ! Tâcher de deviner ce que veut dire l'acronyme Nimey¹. Pour vous aider, disons qu'il est vraiment de circonstance au niveau communal en cette année 2000...

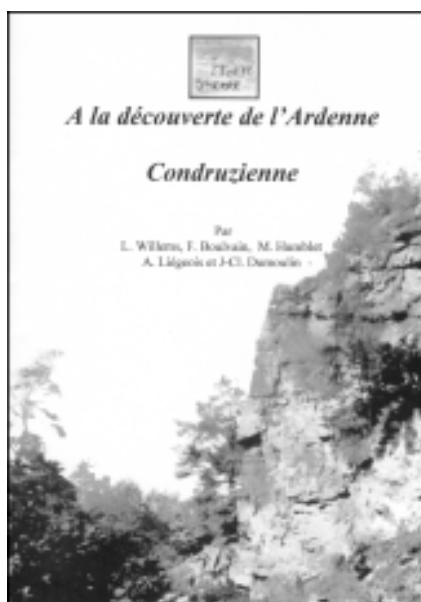
Bonne lecture dans ce bulletin et surtout... N'oubliez pas de nous rejoindre les 9 et 10 septembre (voir page 20) !

P.S. : cet éditorial s'inspire d'une brochure que nous tenons à votre disposition. Elle s'intitule "Entendons-nous bien, guide pratique des stratégies de communication en environnement". □

¹ Nimey = Not In My Election Year (pas dans mon année électorale).

À la découverte de l'Ardenne condrusienne

Le Comité Culturel vient d'éditer une brochure qui ne manquera pas de passionner les amoureux de géologie et plus généralement tous les curieux d'histoire (très) ancienne.



Découvrir l'Ardenne condrusienne au rythme pédestre, en mettant en évidence la relation existant entre rochers et paysages, voilà ce que propose cette brochure au fil d'un parcours didactique. Au départ de l'église : tige sur le Mont, Clémodeau, le poudingue des Rochettes, le calcaire de la Forge, le captage de Marnave. Balade de 2 h 30.

La vie amoureuse du hérisson (fin)

Notre dernier numéro reprenait la première partie d'un article de l'écrivain Jean-Pierre Hotte nous narrant sous un jour inattendu la mystérieuse vie amoureuse de cette charmante bestiole. Au terme de sa lecture, le principal aspect de sa vie sexuelle restait encore énigmatique. Pour vous remercier de votre patience et de votre fidélité, nous vous révélons enfin ici la suite des évènements.

[...]

Le mâle la voit venir de loin, la devine d'abord, ombre roulant parmi les ombres, avant de la distinguer tout à fait dans une démarche d'impatience.

Royal, il s'étale sous la broussaille, couché sur le côté, en laissant voir les poils beiges mêlés de roux qui lui tapissent finement le ventre, comme s'il s'agissait d'exposer une promesse de tendresse en même temps que la volonté de ne se préserver d'aucune manière quand il est question d'amour.

D'emblée la femelle fait les avances. Elle se roule devant lui, érige un instant ses piquants comme pour suggérer une chevelure de parade, l'aura d'un sortilège, mais le prodige est pour lui trop ordinaire pour l'ensorceler vraiment. Elle vient alors le frôler, épines contre épines, d'une allure lascive, frotter son museau contre le sien, susciter mille crissements soyeux, et lui faire des agaceries pendant qu'il grogne dans une paresse qu'il veut supérieure. Il sait ce qu'on lui veut, ce qui est attendu de lui, mais il a de l'indolence et l'orgueil d'être sollicité.

Sur ses insistances à elle, ils vont jouer dans les herbes tachées de lune, rouler l'un contre l'autre, s'écarter, se fuir, se poursuivre, rouler l'un contre l'autre. Au sortir de la broussaille, elle se place sur le dos, offerte, ses petites pattes émouvantes repliées contre le torse clair.

C'est alors qu'il s'émeut de ses petites oreilles rondes, oreilles qu'il a pareillement, mais de les découvrir sur l'aimée comme un motif de décoration, et de pouvoir les mordiller, les rend particulièrement attractives.

Il appuie le museau sur la partie intime et provoque cette humidité huileuse qui est le gage de l'excitation et de l'assentiment. C'est puissamment qu'il respire les molécules odorantes qui se dégagent, et qui disent assez qu'elle est dans les meilleures dispositions.



Pour s'unir, ils se couchent sur le côté, rapprochés et orientés l'un vers l'autre, afin que le mâle puisse atteindre sa partenaire et la pénétrer sans rencontrer d'épines dans l'élan. Comme ils se plaisent dans un coït prolongé, ils en viennent à ériger l'un et l'autre leurs piquants, à s'entourer de leurs fourrures d'épines, pour jouir d'une sécurité presque absolue dans la volupté. □

Jeux

Connaissez-vous votre patrimoine ?

Cette nouvelle rubrique vous propose de tester vos connaissances sur les sujets qui nous sont chers et qui nous unissent : le patrimoine, la nature et l'environnement.

Vous trouverez donc dorénavant dans votre bulletin 6 questions relatives à ces trois domaines. Faciles ? Difficiles ? L'important est l'amusement et la curiosité !

Les bonnes réponses paraîtront dans le bulletin suivant. Pour pimenter le jeu, nous vous proposons également de nous faire parvenir (courrier ou e-mail) vos réponses dans les 3 mois suivant la parution du bulletin. Le PPNa offrira alors aux heureux gagnants un cadeau-surprise en rapport avec ces sujets. Bonne chance !

- Grâce à qui la dalle funéraire de Gérard de Villers fût-elle sauvée et scellée aux parois de l'église Saint-Pierre ? Et qui était cette personne ?
- Quel est le nom de la fête de Saint-Séverin se tenant le premier dimanche suivant le 2 juillet ?
- Donnez le nom d'au moins trois espèces de papillons dont les chenilles se nourrissent exclusivement de feuilles d'ortie.
- Combien d'espèces d'érables indigènes trouve-t-on à l'état naturel dans le Condroz ? Quelles sont-elles ?
- Quelle est la seule plante endémique belge ?
- Quel est le nom de ces grands oiseaux nocturnes en voie d'apparition dans le ciel nandrinnois et dont l'arrivée tapageuse semble réglée comme une horloge ?

□

Évènements

25 juin 2000 : les carrières de Villers-le-Temple

Vous avez été nombreux à nous rejoindre et ainsi bénéficier de l'ouverture de deux sites privés, grâce à la générosité de leurs propriétaires. Qu'ils en soient ici encore une fois remerciés.

"Du Soleil à la Lune" avons-nous sous-titré cette journée. En effet l'après-midi était consacrée à la visite commentée de la carrière du Soleil tandis que l'ancienne carrière Defays nous accueillait jusqu'à

la nuit tombante (et pour certains, rassemblés devant le traditionnel feu de bois, largement tombée).



Philippe Ongena gravant le blason nandrinois dans le grès.

Un temps frais et des averses inopinées ont quelque peu bousculé ce programme en écourtant le passage d'une partie des visiteurs ainsi que celui de certains artistes invités.

Quoi qu'il en soit, la journée fut riche de découvertes. Ce fut l'occasion pour ceux qui étaient là d'entendre Pol Gurnade parler de son métier de carrier et de le voir reprendre pour l'occasion épincette, boucharde, ricompresse et autre spigot, de voir le sculpteur Philippe Ongena extraire le blason communal d'un bloc de grès, de se remémorer en images la succession des événements géologiques qui ont amené l'apparition du grès dans notre Condroz...

Vous trouverez ci-dessous quelques illustrations extraites d'un document réalisé par le PPNa avec l'aide technique de Qualité-Village et distribué à chacun dès son entrée dans la carrière.

Les carrières du Soleil



*Pol Gurnade,
actuel propriétaire des
carrières du Soleil.*



*Les carrières du Soleil dans
les années 80.*

Les carrières Defays



Joseph Defays et son équipe.



Les tailleurs de pierre aux carrières Defays.

Remarque

Les 16 et 17 septembre prochains, lors du cinquantenaire de l'Élan Fondation Christian Blavier, un tableau sera exposé, retraçant le cheminement de la carrière du Soleil. □

Le PPNa a écrit

Encore vendre des chemins ?

Voici un extrait du courrier adressé par le PPNa à la Commune de Nandrin en date du 3 mai dernier. Il concerne la procédure de vente du chemin vicinal numéro 8 sur l'ancienne commune de Nandrin. Il s'agit d'un tronçon de chemin situé à hauteur du château de la Petite-Vaux (que nombre d'entre vous avez pu découvrir lors de notre fête du 10 octobre 1999).

À ce jour, nous ignorons la suite réservée au dossier par les autorités compétentes.

Messieurs les Bourgmestre et Échevins,

[...]

Au premier abord, le tronçon de chemin concerné semble dérisoire par sa longueur et inutile à l'accès public vu son empiètement évident sur l'intimité d'un propriétaire riverain ainsi que son apparente fin en cul de sac.

Toutefois, nous demandons que les autorités communales ne procèdent pas à l'aliénation du bien et ce pour au moins trois raisons :

Sauf situation exceptionnelle, l'aliénation des chemins et sentiers doit être considérée comme une pratique politique d'un autre âge, incompatible avec la politique citoyenne qui consiste, entre autres, à sauvegarder le patrimoine public.

Le maintien de ce tronçon s'inscrit dans une réflexion plus globale : il faut maintenir une liaison pédestre entre le chemin de Sotrez et la rue de Berleur via le hameau de la Petite-Vaux. Cette traversée détient une exceptionnelle valeur paysagère qui doit être sauvegardée au profit de la collectivité.

Il s'avère que le statut des autres tronçons assurant la connexion Sotrez - rue de Berleur n'est pas aussi clair que ce que l'on a bien voulu en dire. Les archives provinciales sont le plus souvent muettes à leur égard et les indications cadastrales dont on dispose ne constituent pas une preuve de propriété. Il y a donc lieu d'effectuer les recherches nécessaires et de rassembler, le cas échéant, les preuves attestant de la réelle vente aux particuliers et de prendre - ensuite - décision pour le tronçon concerné par la présente enquête.

Nous sommes par ailleurs évidemment bien conscients de l'incompatibilité d'un passage public à quelques centimètres de la terrasse d'un bâtiment privé. C'est pourquoi, un tracé alternatif devra être adopté en concertation avec les riverains concernés.

[...]

En conclusion, le PPNa demande avec insistance aux autorités compétentes d'examiner la situation présente de manière globale, dans le strict respect du patrimoine public et dans la négociation avec les riverains quant aux modalités pratiques de la décision prise.

[...]

□

Ici

Salut César ! Ceux qui vont fouiller te saluent



Lors des investigations de préparation de la journée "carrières" à Villers-le-Temple, nous découvrons à Clémodeau deux lieux-dits "au Soleil" qui jouxte "Vignette" (Vigne ?). Bacchus contemplant, de Clémodeau (Clemodius = mont clair), Ombret et la vallée mosane : n'y a-t-il pas là l'empreinte de légions romaines ?

Une lecture rapide du livre de M. Wankenne "la Belgique, époque romaine" nous fait connaître des sites très intéressants sur le plan des découvertes archéologiques. Le *vicus* de Clavier Vervoz était situé sur la route de Tongres à Arlon via Amay et Ombret. Qu'en est-il de Villers-le-Temple ? Un défi aux Gaulois que nous sommes...

Nous serions heureux si ceux qui en connaissent plus pouvaient se manifester.



Carte du réseau routier romain et des principaux sites.

16 000 remarques sur le développement durable

Comme nous vous le disions dans le numéro précédent, le PPNa a participé à l'enquête publique sur l'avant-projet de plan de développement durable pour la Belgique.

Au total, les citoyens et associations du pays ont formulé 16 000 remarques à son propos. Elles sont actuellement étudiées par l'Université de Gand et seront intégrées dans le projet de plan définitif que le gouvernement devra approuver au mois de juin 2001, selon le secrétaire d'État au Développement durable Olivier Deleuze.

Le texte intégral de l'avant-projet a été commandé par 9 000 Francophones et 5 000 Néerlandophones. À cela s'ajoutent les 4 200 téléchargements sur internet. Le site www.cidd.fgov.be a été visité par 5 500 personnes.

Classements

Le ministre ayant les monuments et sites dans ses attributions peut classer tout bâtiment ou site ayant un intérêt historique, archéologique, scientifique, artistique, social ou technique. Toutes modifications doivent faire l'objet d'une autorisation préalable mais le propriétaire peut aussi obtenir des avantages financiers : outre des subventions à la restauration, il peut bénéficier de déductibilité fiscale sous certaines conditions.

Une zone de protection peut être établie aux abords d'un bien classé et les propriétaires repris dans celle-ci peuvent également obtenir de la Région wallonne différentes primes liées à l'embellissement ou à la réhabilitation du bien.

Faire et défaire...

Pendant des décennies, l'homme a patiemment tenté de détruire les insectes nuisibles aux cultures et plantations, avec comme résultat qu'au lieu de disparaître, ils deviennent résistants aux insecticides chimiques. Par contre leurs prédateurs naturels se raréfient. Si l'on pointe volontiers du doigt les agriculteurs grands pulvérisateurs, on oublie un peu trop facilement l'impact du particulier qui, à coups de bombes, engrais, herbicides et autres joyeusetés chimiques commercialisées à grands renforts de publicité, participe allègrement au déséquilibre de la nature.

Mais le commerce ne perd jamais le nord, car après avoir vendu et en vendant encore ces pesticides, il vous propose des larves d'insectes qu'ils ont eux-mêmes contribué à détruire, et pas pour rien, jugez-en : 499 F pour 50 larves de coccinelle. C'est une société de

Verlaine qui occupe ce créneau biologique, en commercialisant des larves d'une coccinelle indigène dépourvue d'ailes qui s'attaquent aux pucerons des rosiers notamment ; ce charmant coléoptère s'appelle *Adalia bipunctata*. À vos portefeuilles les autres suivront. □

Notre histoire locale

Villers-le-Temple sous la loupe



DANS notre dernier numéro, nous vous parlions de l'histoire de Saint-Séverin. Cette fois, mettons Villers à l'honneur et résumons son riche passé.

Quand on parle de Villers dans notre entité, c'est automatiquement aux Templiers que l'on pense, mais Villers a une origine beaucoup plus ancienne, des fouilles opérées au début du siècle par J. Servais et M. Depuydt permettent de dire que le village actuel a été occupé depuis l'époque néolithique.

Ce sont néanmoins les Romains qui sont à l'origine de son nom (le village est situé à proximité de la voie romaine Tongres - Arlon).

Le 16 novembre 1260, l'abbaye de Flône cède à Gérard, chevalier de l'ordre du Temple les domaines de Villers et de Clémodeau, ils seront désormais liés à l'histoire des Templiers dont Gérard de Villers est un personnage important, "commandeur des maisons de la milice du temple de Brabant et en Hesbaye, il crée la commanderie, château de pierre couvert d'ardoises et flanqué de quatre tours ; on peut se rendre compte de son importance par le dessin de Remacle Leloup, le village est désormais connu sous le nom de Villers-le-Temple ou les-Temples.

Gérard de Villers meurt le 28 février 1273, sa dalle funéraire, échappée à la révolution, a été scellée grâce à Jos Radelet à l'entrée de la nef de l'église.

Son successeur, Renier de Villers, sera un personnage aussi important, mais on ne sait s'il est encore vivant à la fin de l'ordre qui tombe en 1312 sous les persécutions de Philippe-le-Bel contre son chef Jacques de Molay, soucieux de récupérer les richesses de l'ordre pour renflouer ses caisses mises à mal par sa guerre contre le pape Boniface.

Le 2 mai 1312, le pape Clément V (premier pape en Avignon), donne en héritage les biens des Templiers à l'ordre de Malte (chevaliers de Saint-Jean). Si Villers ne fut templier que pendant 50 ans, il resta de Malte jusqu'en 1792.

Ses biens comprennent alors la commanderie, les terres de Villers et Clémodeau, Strée, le château de Bonne-Espérance (Tihange), Longpré, Couthuin, Bierset, Haneffe, Wamant, Dreye, Flémalle-Grande, Visé, l'hôpital de Marsinel, Montjoie, l'ancien temple de Huy, Bonneville, Somme-Leuze, le domaine de Hargimont Bertransart et la terre de Hondroux. À partir du XVI^e siècle les différents commandeurs sont alors français et ne résident plus à Villers qui, progressivement se dégrade faute d'entretien ; tout se termine lors du rattachement à la République française ; les biens sont démembrés et vendus, le château et la chapelle détruits.



L'église paroissiale, classée le 1 août 1933, est antérieure à 1260, mais le bâtiment actuel dédié à saint Pierre, fut construit sous le règne du chevalier de Breteuil (nef et tour XVII^e s), recouvert de pierres du Pays (grès d'avoine et calcaire) au XVIII^e s ; la dernière restauration date de 1972.

Villers est certainement le village de l'entité le plus riche sur le plan architectural et le plus homogène ; citons, outre ce qui reste de la commanderie, avec la Dimière, les tours et le parc (régulièrement accessibles grâce à la courtoisie des différents propriétaires).

- Le Manoir de la Tour, dont la tour date du XVI^e s, est déjà cité antérieurement à cette date ; le bâtiment en grès fut construit en 1880 et les annexes sont d'anciens bâtiments industriels qui abritèrent notamment une brasserie. Classé le 29 novembre 1985.

- La Gentilhommière, connue aussi sous le nom de château Billon, est une construction en moellons de grès du XVIII^e s.

- Le Moulin d'Hoboal, construction du XVIII^e s, en moellons de grès ne fonctionne plus depuis 1959.

- L'Armoulin au L'Armolin, belles maisons de pierres du pays dont un bâtiment fait l'objet depuis peu d'une restauration importante et opportune.

- Le site de la Forge, avec son moulin restauré en état de fonctionnement. Propriété privée, mais régulièrement visitable notamment lors des manifestations du PPNa, et des week-ends du Patrimoine, près de l'ancienne carrière Defays que l'on a pu récemment visiter avec celle du Soleil, grâce à nouveau à l'amabilité de leurs propriétaires respectifs. Signalons que les moulins de la Forge sont des moulins à huile et non à grain.

- La Ferme de l'Abbaye, ancienne dépendance de l'abbaye cistercienne du Val Notre Dame, est une construction en briques et blocs calcaires du XVIII^e s, un ancien bâtiment existait précédemment sur le site (1548).

- la Tour au Bois , château du XVIII^e s dont le site est classé depuis 1976 et aussi, depuis le 19 juillet 1994, les façades et toitures, la cage d'escalier, le salon ovale et les cheminées des pièces du premier étage et le passage carrossable du rez-de-chaussée.

Sur le plan géologique, il ne faut pas oublier le site des Rochettes constitué de strates de conglomérats dressés presque à la verticale suite au plissement Hercynien, et situé perpendiculairement au ruisseau le plus long de la commune, la rivière de Neufmoulin ou du fond d'Oxhe qui, au long d'un parcours d'environ quinze kilomètres, fait frontière avec Tinlot et Modave avant de se jeter dans la Meuse à Ombret.

Vous pouvez découvrir ce site, ainsi que d'autres, en suivant la promenade réalisée par le Comité culturel, fléchée avec départ et retour à l'église de Villers ; une brochure explicative est en vente dans les différents commerces locaux.

Villers c'est aussi sa vie associative, grâce au dynamisme de "Villers Animations" vous pouvez vivre la fête au village (premier week-end du mois d'août), l'art au village, le marché de Noël et bien d'autres activités de convivialité. Villers vit encore grâce à ses animations, mais aussi à la subsistance de son commerce local. La Maison du Village, salle communale, complète l'infrastructure sociale et festive. Au niveau sportif, bien que portant le nom de "Templiers", le club de football est relativement éloigné du village ; après de multiples déménagements, il se trouve maintenant sur le site communal du Péry. Villers compte néanmoins un club de Tennis d'été dynamique installé en contre-bas de Manesse.

Bien d'autres bâtiments et sites sont remarquables mais il serait trop long de les décrire tous. Nous vous convions donc à venir les découvrir vous-même en promenade dans le village.

Sources :

Théo Pirard, histoire et toponymie de Villers-le-Temple.

Petit guide de l'église Saint-Pierre.

Patrimoine monumental de Belgique

À la découverte des particularités géologiques de Villers par L. Willems, F. Boulvain, M. Humblet, A. Liégeois et J.-Cl. Dumoulin

Lire aussi "À la découverte de Villers-le-Temple et de son Patrimoine" par José Giot.



Ferme de l'Abbaye.



Hoboval.

□

XXII^e Journées du Patrimoine
En collaboration avec la Région wallonne

« Itinéraires au fil de l'eau »

Venez nous rejoindre en famille
aux prochaines journées du patrimoine !

**Samedi 9 et dimanche 10 septembre
au départ du Moulin de la Forge
de 14 à 18 h**

Au programme :

- Traditionnelle visite du moulin
par Edith et Yvon Carpeaux, propriétaires
- Exposé illustré sur le thème du lagunage comme
solution à l'épuration individuelle des eaux usées
par Christian Heyden, biochimiste spécialisé dans la
problématique de l'eau
- Circuit pédestre "au fil de l'eau" : la vie de la rivière
montrée aux petits et aux grands !
(durée approximative : 2 h Bottes indispensables)
animé et commenté par les membres du PPNa, les
Jeunes Naturalistes du Condroz et divers invités
- Bar permanent

Renseignements : 085.51.15.91

URL : <http://www.multimania.com/ppna>
E-mail : ppna@swing.be